

## AVIS DE MARCHE ACCORD CADRE DE SERVICES

**ATTENTION : L'Université Rennes 2 est fermée du 19 décembre 2025 au soir au 5 janvier 2026 au matin.**

### 1 – Identification de la consultation

#### MARCHE 2026-04

#### REDACTION DES PROCES-VERBAUX DES CONSEILS ET INSTANCES DE L'UNIVERSITE RENNES 2

### 2 – Objet

L'Université souhaite faire appel à un prestataire pour traiter la rédaction des procès-verbaux de différentes instances délibératives et consultatives. Les prestations seront effectuées sur la base de fichiers audio ou vidéo, la présence de l'entreprise dans les locaux restant une mesure exceptionnelle.

L'objectif de cette démarche est, pour l'université, d'être en mesure de communiquer sur les débats, avis, décisions qui se jouent dans ces instances, à la communauté universitaire et au rectorat d'académie, et ce dans des délais et budgets contraints.

Codes CPV	Libellés CPV
79551000	Services de dactylographie
92312211	Services d'agences de rédaction

### 3 – Caractéristiques

#### 3.1 – Procédure retenue

Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

#### 3.2 – Forme du contrat et valeur estimée

La forme retenue pour l'exécution du contrat est à bons de commande sans minimum et avec maximum mono-attributaire en application des articles R2162-2, R2162-4 1° et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique.

Le montant maximum pour la durée totale de l'accord-cadre, est de 142 000 € HT.

Les prestations du contrat ne font l'objet d'aucune décomposition pour les motifs suivants : impossible d'assurer la coordination.

#### 3.3 – Tranches

Sans objet.

#### 3.4 – PSE

##### 3.4.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

### 3.4.2 – PSE facultatives

Sans objet.

## 3.5 – Variantes

### 3.5.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

### 3.5.2 – Variantes facultatives à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

### 3.5.3 – Variantes à l'initiative du candidat

Non autorisées.

## 3.6 – Durée du marché

Le contrat est conclu pour une période ferme de 12 mois à compter du 15/04/2026 ou de sa date de notification si elle est postérieure. Dans ce dernier cas, la durée commence à courir à 0 heure, le jour ouvré suivant le jour de la notification.

## 3.7 – Lieux d'exécution

Les prestations objet du présent marché seront réalisées exclusivement dans les locaux du titulaire et ne nécessitent pas d'intervention dans les locaux de l'acheteur.

A titre exceptionnel, il pourra être demandé au titulaire d'assister physiquement aux débats, dans les locaux de l'acheteur.

## 3.8 – Visite des lieux

### 3.8.1 – Visite obligatoire

Sans objet.

### 3.8.2 – Visite facultative

Sans objet.

### 3.8.3 – Calendrier des visites

Sans objet.

## 3.9 – Critères de jugement

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Prix TTC (40 %)	Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global € TTC des prix au regard du calendrier prévisionnel des conseils et instances sur la durée totale du marché
2. Qualité technique (50 %)	Qualité technique au regard du contenu du mémoire technique du candidat

3. Prise en compte des aspects environnementaux (10 %)	Prise en compte des aspects environnementaux
--------------------------------------------------------	----------------------------------------------

### 3.10 – Tests

Sans objet.

## 4 – Conditions de participation

### 4.1 – Date limite de remise des plis

**Mardi 3 février 2026 à 12h**

### 4.2 – Modalités d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019, le DCE est consultable et téléchargeable sur le profil acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

### 4.3 – Dépôt des plis

Les offres seront adressées uniquement sur le profil d'acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

### 4.4 – Capacités

DC1, DC2, références, documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières, déclarations et attestations visés aux articles R2142-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

### 4.5 – Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée dans le RC.

## 5 – Renseignements complémentaires

### 5.1 – Langue utilisée

Français

### 5.2 – Monnaie utilisée

Euro

### 5.3 – Modalités essentielles de financement et de paiement

Financement sur les ressources propres de l'Université Rennes 2  
Paiement à 30 jours par virement bancaire.

## 6 – Procédures de recours

### 6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif

Hôtel de Bizein

3 Contour de la Motte - CS 44416



35044 RENNES Cedex

Courriel : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)

SIRET : 173 500 059 00014

## 6.2 – Coordonnées du comité consultation régional

DREETS DES PAYS DE LA LOIRE

Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209  
44042 NANTES Cedex 1

Courriel : [dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr](mailto:dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr)

SIRET : 130 029 283 00012

## 7 – Identification de l'acheteur

**Université RENNES 2**

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET COMPTABLES  
Pôle Commande Publique  
Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex  
@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr  
SIRET 19350937900015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

## 8 – Date d'envoi de l'avis à la publication

18 décembre 2025